

Séance ordinaire du 4 avril 2014**ORDRE DU JOUR****1. CONSEIL**

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 7 mars 2014, de la séance ordinaire du 7 mars 2014 et de la séance extraordinaire du 19 mars 2014.
- 1.3 Congrès de l'ADMQ du 11 au 13 juin 2014.
- 1.4 Lancement officiel, projet d'installation de panneaux d'interprétation.
Mandat à monsieur Réjean Plouffe, consultant.
- 1.5 Don à la résidence Le Monarque pour le décès du mari de madame Paulette Lalande, Préfet.
- 1.6 Appui à la protection naturelle de l'île Canard Blanc.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de mars 2014.
- 2.2 Dépôt des états financiers requis par l'article 176.4 du code municipal du Québec (états comparatifs).
- 2.3 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.4 Dépôt de la correspondance.
- 2.5 Entente de service avec la compagnie Services Récréatifs St-Onge.
- 2.6 Mandat à une agence de recouvrement.
- 2.7 Composition des comités de la MRC de Papineau – Participation du directeur général à la table des directeurs généraux de la MRC de Papineau et aux comités du service de sécurité incendie.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Suivi des paniers d'accueil.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

- 5.1 Autorisation de participer à la compétition des pompiers.
- 5.2 Mise en commun des services de sécurité incendie du Nord de la MRC de Papineau.

5.3 Offre de service – Entraînement des membres de l'équipe de sécurité publique.

5.4 Offre régionale - Cadet Sûreté du Québec 2015.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 7 mars.

7.2 Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCE du 21 mars.

7.3 Demande de dérogation mineure numéro 107 concernant le lot 12-7, Rang 4 situé sur la rue Alfred.

7.4 Demande de dérogation mineure numéro 108, concernant le lot 75 situé au 1414, l'île Canard Blanc.

7.5 Inscriptions au Forum national sur les lacs.

7.6 Acquisition d'un véhicule pour le département d'urbanisme.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1 Tricentris – nomination du maire à l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2014.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1 Dépôt du rapport du comité de développement durable et économique.

9.2 Mandat d'accompagnement du comité de développement durable et économique.

9.3 Mandat à monsieur Pierre-Yves Guay aux règlements sur les projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble et sur les usages conditionnels.

10. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10.1 Suivi de la mise en commun de l'organisation des activités de loisirs avec les municipalités de Chénéville et Duhamel. (La Fête nationale du Québec)

10.2 Calendrier des activités des trois municipalités de Chénéville, Duhamel et Lac-Simon.

10.3 Gala Loisir Papineau 2014.

10.4 Autoriser la signature de l'entente avec AÉVRO pour la réalisation de l'activité de Gymkhana.

10.5 Journée reconnaissance des bénévoles.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1 Proposition de déclaration municipale soutenant les environnements favorables aux saines habitudes de vie et plaisirs d'été.

11.2 Offre de service – Plaisirs d'été.

12. **DIVERS**

12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

14. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **4 avril 2014 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier a motivé son absence.

Madame Lisane Fuoco, secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Environ 27 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux membres présents.

1.1**111-04-2014****Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

1.2**112-04-2014****Adoption des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 7 mars 2014, de la séance ordinaire du 7 mars 2014 et de la séance extraordinaire du 19 mars 2014.**

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil adopte les procès-verbaux des séances extraordinaires du 7 et du 19 mars 2014;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2014 avec la modification suivante :

P.71, résolution numéro 085-03-2014 ou on aurait dû lire à la suite de :

« QUE ce conseil autorise de déboursier un montant de deux cents (200 \$) dollars au nom du comité «Paniers d'accueil» afin de préparer des paniers d'accueil aux nouveaux propriétaires de la municipalité de Lac-Simon ».

« ET QUE l'administration de la municipalité s'engage à lui donner une liste mensuellement des noms et adresses postales des nouveaux propriétaires de la municipalité de Lac-Simon ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité**113-04-2014 1.3
Congrès de l'ADMQ du 11 au 13 juin 2014.**

CONSIDÉRANT l'importance de la formation pour le directeur général/secrétaire-trésorier;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soit autorisé à participer au congrès annuel de l'ADMQ qui se tiendra à Québec du 11 au 13 juin 2014;

QUE les frais d'inscription au montant de quatre cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (499,00) plus taxes ainsi que les frais de transports et d'hébergements soient remboursés;

QUE les deniers requis au paiement de ces frais soient pris à même les disponibilités des comptes budgétaires 02-13000310 « déplacement et hébergement » et 02-13000454 « formation et perfectionnement ».

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

**114-04-2014 1.4
Lancement officiel, projet d'installation de panneaux d'interprétation.
Mandat à monsieur Réjean Plouffe, consultant.**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal s'est engagé à organiser le lancement des trois panneaux d'interprétation des lacs Barrière, Simon et le Cap Manitou;

CONSIDÉRANT l'aide financière du CLD pour un montant de cinq cents dollars (500 \$);

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil retienne la date du 16 mai 2014 avec une formule de 5 à 7;

ET RÉSOLU QUE ce conseil retienne les services de monsieur Réjean Plouffe, consultant, pour un montant de sept-cent-soixante-cinq dollars (765 \$) pour l'organisation et pour l'animation de l'évènement;

ET QUE ce conseil accepte un déboursé n'excédant pas cinq cents dollars (500 \$) pour la réalisation du lancement.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Chantal Crête, comité de loisirs, culture et tourisme

Monsieur Réjean Plouffe, consultant

**115-04-2014 1.5
Don à la résidence Le Monarque pour le décès du mari de madame
Paulette Lalande, Préfet.**

CONSIDÉRANT le décès du mari de madame Paulette Lalande, Préfet;

Sur proposition de madame la Conseillère Odette Hébert;

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent de déboursier un montant de cent dollars (100 \$) à la résidence Le Monarque.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Résidence Le Monarque

1.6

116-04-2014

Appui à la protection naturelle de l'île Canard Blanc.

CONSIDÉRANT QU'un promoteur a acquis une partie du sud de l'île Canard Blanc, afin de vendre des terrains à des particuliers;

CONSIDÉRANT QUE des organismes et des résidents de l'île se sont mobilisés pour demander au promoteur de préserver ce territoire à l'état naturel;

CONSIDÉRANT QUE le promoteur conscient de l'environnement naturel et faunique de l'île a décidé de créer un organisme dans le but d'acquiescer ce lot pour le protéger;

CONSIDÉRANT QUE la fondation de conservation de l'île Canard Blanc a été constituée afin de protéger ce lot;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon est consciente de l'importance de préserver ce territoire à l'état naturel;

Pour ces motifs;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon appuient le projet de la fondation de conservation de l'île Canard Blanc, soit un programme d'échange de lots privés / publics pour la protection naturelle de l'île et que ce programme d'échange de terrain produise un gain environnemental et corrige des usages non conformes sur l'île.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Monsieur Jean-François Larrivée, MRC de Papineau

Madame Monique Lelièvre, Fondation de conservation de l'île Canard Blanc

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

117-04-2014

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de mars 2014.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour le mois de mars 2014;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE la liste des chèques telle que déposée auprès des membres du conseil pour le mois de mars totalisant la somme de **63 482,28 \$** portant les numéros de chèques **9826 à 9921** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements totalisant la somme de **31 712,90 \$** soit adoptée pour un montant total de **95 195,18 \$**.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, la secrétaire-trésorière adjointe, atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Lisane Fuoco
Secrétaire-trésorière adjointe

2.2

Dépôt des états financiers requis par l'article 176.4 du code municipal du Québec (états comparatifs).

Le directeur général/secrétaire trésorier a déposé auprès des membres du conseil les états comparatifs au 25 mars 2014, tel que requis par le code municipal.

2.3

Dépôt des rapports administratifs.

Le rapport mensuel du directeur général/secrétaire-trésorier du mois de mars ainsi que ceux des directeurs de services sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.4

Dépôt de la correspondance.

Une liste de la correspondance du mois de mars reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

2.5

118-04-2014

Entente de service avec la compagnie Services Récréatifs St-Onge.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut offrir une possibilité aux résidents de l'île Canard Blanc d'accoster leur bateau;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge opportun de préparer une entente avec la compagnie Services Récréatifs St-Onge;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE le conseil municipal de Lac-Simon mandate le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert, à préparer et signer une entente pour permettre l'installation de quai au débarcadère de la municipalité avec les conditions requises pour ladite installation.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Propriétaire de la compagnie Services Récréatifs St-Onge

2.6

119-04-2014

Mandat à une agence de recouvrement.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon jugent opportun, dans certains cas, de faire appel au service d'une agence de recouvrement;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le directeur général/secrétaire-trésorier a soumis ses recommandations;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE les membres de la municipalité de Lac-Simon retiennent les services de l'Agence de Recouvrement Oigny & Thibodeau pour procéder au recouvrement de toutes sommes de cinquante dollars (50 \$) et plus dûes à la municipalité de Lac-Simon, et ce, pour tous les dossiers où leurs services peuvent être requis.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Agence de recouvrement Oigny & Thibodeau

2.7

120-04-2014

Composition des comités de la MRC de Papineau – Participation du directeur général à la table des directeurs généraux de la MRC de Papineau et aux comités du service de sécurité incendie.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil croient opportun que le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert participe à deux comités régionaux d'ordres techniques;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE la municipalité de Lac-Simon autorise le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert, à assister aux deux comités de la MRC de Papineau suivants :

Comité directeur général, MRC de Papineau;

Comité de Sécurité Service Incendie de la MRC de Papineau.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Ghislain Ménard, MRC de Papineau

3.
GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

3.1
Aucun dossier à l'ordre du jour.

4.
COMMUNICATIONS

121-04-2014
4.1
Suivi des paniers d'accueil.

CONSIDÉRANT la demande de madame Aline Jeannotte d'offrir des coupons-rabais des commerces de la région, des échantillons des produits locaux et d'autres objets promotionnels aux nouveaux propriétaires/résidents de la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil aimeraient offrir les paniers d'accueil à tous les nouveaux propriétaires, autant les résidents que les non-résidents;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre également une pochette de bienvenue aux nouveaux propriétaires autant les résidents que les non-résidents;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil autorise l'achat de nouvelles pochettes pour les nouveaux propriétaires et que ce conseil n'autorise pas l'achat de nouveaux paniers d'accueil pour que ce soit juste et équitable pour l'ensemble des contribuables;

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Le vote est demandé.

POUR = 4

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Madame Aline Jeannotte

5.
INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

122-04-2014
5.1
Autorisation de participer à la compétition des pompiers.

CONSIDÉRANT QU'annuellement les pompiers participent à la compétition provinciale;

CONSIDÉRANT les disponibilités budgétaires prévues à cet effet;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon mettent à la disposition des pompiers un montant de deux mille trois cents dollars (2 300,00 \$) afin de permettre à ceux qui le désirent de participer à la compétition provinciale des pompiers qui aura lieu les 27, 28 et 29 juin 2014 à la municipalité de Havre-Saint-Pierre.

QUE les pompiers puissent utiliser le « Pick up », ainsi que les équipements de la municipalité dans le cadre de cette compétition.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

123-04-2014

5.2

Mise en commun des services de sécurité incendie du Nord de la MRC de Papineau.

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Nord sont préoccupées par la diminution des ressources humaines en sécurité incendie;

CONSIDÉRANT l'intérêt de chacune des municipalités d'assurer l'efficacité adéquate requise lors des interventions en sécurité publique, plus particulièrement aux services des incendies;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun viendrait assurer une relève au service des incendies et permettrait de consolider le personnel déjà en place;

CONSIDÉRANT QUE cette mise en commun permettrait de standardiser nos méthodes de travail et nos règlements municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des services incendie est d'améliorer les conditions à se conformer aux exigences du schéma de couverture de risque;

CONSIDÉRANT QUE la mise en commun des services incendie vise à améliorer la sécurité de la population et le plan de mises en œuvre;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE le conseil municipal de Lac-Simon manifeste son intérêt de mettre en commun son service des incendies avec les autres municipalités intéressées et qu'il invite son directeur du service incendie, monsieur Éric Drouin à se présenter à une rencontre avec les autres directeurs du service, afin de préparer un document commun pour présenter ultérieurement à chacun des conseils municipaux intéressés;

QU'UNE copie de cette résolution soit transmise aux municipalités concernées.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

124-04-2014

5.3

Offre de service – Entraînement des membres de l'équipe de sécurité publique.

CONSIDÉRANT QUE monsieur André-Jacques Filion du Manoir de l'Énergie Plus offre à l'équipe de Sécurité publique un forfait intéressant pour favoriser la mise en forme des membres;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil jugent l'offre d'une belle initiative, appropriée pour les membres de l'équipe de sécurité publique;

CONSIDÉRANT les montants disponibles au budget de la Sécurité publique;

Pour ces motifs;

Il est proposé par madame la Conseillère Odette Hébert;

QUE ce conseil autorise les frais attribués à l'offre présentée pour un montant n'excédant pas deux mille dollars (2 000 \$);

ET QU'il est entendu que ces sommes sont remboursés sur certaines conditions.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

Monsieur André-Jacques Filion, Manoir de l'Énergie Plus

5.4

125-04-2014

Offre régionale - Cadet Sûreté du Québec 2015.

CONSIDÉRANT l'opportunité pour les vingt-quatre (24) municipalités de profiter dès 2015, d'une offre régionale pour mettre à la disposition des municipalités du territoire de la MRC de Papineau, deux cadets de la Sûreté du Québec, pour une somme partagée de vingt mille dollars (20 000 \$);

CONSIDÉRANT l'entente des membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon;

Il est proposé par madame la Conseillère Chantal Crête;

QUE ce conseil informe le directeur de la Sûreté du Québec, monsieur Sylvain Fournier et monsieur Ghislain Ménard de la MRC de Papineau, qu'il accepte l'offre de la Sûreté du Québec pour l'année 2015 conditionnellement à ce que d'autres municipalités acceptent l'offre.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

Monsieur Sylvain Fournier, directeur de la Sûreté du Québec

Monsieur Ghislain Ménard, MRC de Papineau

6.

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

7.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCU du 7 mars.

Le procès-verbal de la réunion du CCU du 7 mars 2014 a été déposé.

7.2**Dépôt du procès-verbal de la réunion du CCE du 21 mars.**

Le procès-verbal de la réunion du CCE du 21 mars 2014 a été déposé.

7.3

126-04-2014

Demande de dérogation mineure numéro 107 concernant le lot 12-7, Rang 4 situé sur la rue Alfred.

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE personne n'a soumis de commentaires lors de cette séance;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 107 concernant le lot 12-7 situé sur la rue Alfred, à Lac-Simon, dans la zone 10-H.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Propriétaire du lot 12-7, rue Alfred.

7.4

127-04-2014

Demande de dérogation mineure numéro 108, concernant le lot 75 situé au 1414, l'île Canard Blanc.

Consultation publique sur cette demande, le maire, monsieur Jacques Maillé demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur cette demande de dérogation mineure;

Personne n'est intervenu;

Décision du conseil;

CONSIDÉRANT la demande telle que présentée et la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE personne n'a soumis de commentaires lors de cette séance;

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon accordent la dérogation mineure numéro 108 concernant le lot 75, au 1414, l'île Canard Blanc à Lac-Simon, dans la zone 51-cn;

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2014

QUE cette dérogation mineure est assujetti d'une entente signée entre le requérant de la dérogation mineure, le directeur en urbanisme et le directeur général/secrétaire-trésorier et que si l'entente n'est pas respectée avant des délais raisonnables, la dérogation mineure sera annulée.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Le vote est demandé.

POUR = 5

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

Propriétaire du lot 75, au 1414, Île Canard Blanc

7.5

128-04-2014

Inscriptions au Forum national sur les lacs.

CONSIDÉRANT QUE le programme de l'invitation du Forum national sur les lacs est intéressant pour les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du conseil désirent assister à cette invitation au Mont-Tremblant du 11 au 13 juin 2014;

Sur proposition de madame la Conseillère Chantal Crête;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise monsieur Benoit Hébert, directeur général/secrétaire-trésorier à inscrire deux membres du conseil au montant de huit cents dollars (800 \$) pour assister au Forum national sur les lacs.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Jacques Maillé, maire

Monsieur Jean-François David, conseiller

7.6

129-04-2014

Acquisition d'un véhicule pour le département d'urbanisme.

CONSIDÉRANT QU'il y a eu trois (3) soumissionnaires dont :

Kia Grenville - Sportage LX	31 022,55 \$ taxes incluses.
Mitsubishi St-Eustache – RVR	29 000,00 \$ taxes incluses.
Kia Promenade Gatineau – Sportage LX	30 750,00 \$ taxes incluses.

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'ouverture de soumissions le jeudi 20 mars 2014 à 13 h 05;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Mitsubishi de St-Eustache correspond aux particularités établies;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse soumission au montant de 29 000 \$ taxes incluses a été déposée par le concessionnaire de Mitsubishi de St-Eustache;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon entérinent la recommandation du comité à l'effet d'acquérir le véhicule Mitsubishi pour le département d'urbanisme aux fins des inspections au montant de 29 000 \$ taxes incluses;

QUE les modalités d'achat soient les suivantes : 7 000 \$ comptant et un financement de 60 mois à un taux variable de 4,99 %;

QUE le directeur général soit mandaté pour signer les documents nécessaires à l'achat dudit véhicule.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée

c.c. Trésorerie
Mitsubishi de St-Eustache
Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-urbanisme et environnement

8.

COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1

130-04-2014

Tricentris – nomination du maire à l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2014.

CONSIDÉRANT la participation de monsieur le maire, Jacques Maillé à l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2014 en remplacement de monsieur Gilles Robillard, conseiller;

Pour ces motifs :

Sur proposition de madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil mandate le maire, monsieur Jacques Maillé à titre de représentant, exceptionnellement pour la période de l'assemblée générale de Tricentris le 10 avril prochain.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

9.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Dépôt du rapport du développement durable et économique.

Monsieur Jean-François David fait le rapport du comité du développement durable et économique du 24 mars 2014.

9.2

131-04-2014

Mandat d'accompagnement du comité de développement durable et économique.

CONSIDÉRANT la proposition de monsieur Réjean Plouffe, consultant, pour de l'accompagnement au comité de développement durable et économique;

CONSIDÉRANT les discussions au comité de développement durable et économique;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil autorise le directeur général/secrétaire-trésorier à la préparation d'une entente avec monsieur Réjean Plouffe, pour un montant total n'excédant pas quatre mille quatre cent vingt dollars (4 420 \$) plus les taxes;

QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soient autorisés à signer tous les documents afin de donner la présente résolution;

ET QUE le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert soit autorisé à effectuer les transferts budgétaires appropriés afin de donner suite à la présente résolution.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Réjean Plouffe, consultant

9.3

132-04-2014

Mandat à monsieur Pierre-Yves Guay aux règlements sur les projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble et sur les usages conditionnels.

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de développement durable et économique par rapport aux projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble et sur les usages conditionnels;

CONSIDÉRANT l'intérêt des membres du conseil de voir les règlements sur les usages conditionnels préparés en ce sens;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil mandate monsieur Pierre-Yves Guay à présenter, lors d'une prochaine plénière, les documents pour un règlement sur les projets particuliers de construction de modification ou d'occupation d'un immeuble et également la préparation d'un règlement sur les usages conditionnels.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Le vote est demandé.

POUR = 4

CONTRE = 2

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Monsieur Pierre-Yves Guay, urbaniste

Monsieur Eric Bordeleau, directeur en bâtiment-environnement et urbanisme

10.

LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10.1

133-04-2014

Suivi de la mise en commun de l'organisation des activités de loisirs avec les municipalités de Chénéville et Duhamel. (La Fête nationale du Québec)

CONSIDÉRANT la préparation de documents afin de réaliser l'activité de la Fête nationale du Québec en commun;

CONSIDÉRANT l'intérêt des membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon de faire l'activité avec les municipalités de Chénéville et Duhamel;

Sur proposition de monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

QUE ce conseil autorise de déboursier la somme engagée n'excédant pas mille dollars (1 000 \$) pour ladite activité;

QUE cette entente soit de trois ans afin de permettre aux trois municipalités de tenir une activité sur les trois territoires.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Le maire, monsieur Jacques Maillé enregistre son droit de veto.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

Municipalité de Duhamel

10.2

Calendrier des activités des trois municipalités de Chénéville, Duhamel et Lac-Simon.

Le calendrier de la liste des activités est déposé au conseil pour analyse.

10.3

134-04-2014

Gala Loisir Papineau 2014.

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 105-03-2014, ce conseil a retenu les noms de madame Josiane Papin, organisatrice du Gymkhana 2013 et monsieur Jean-Guy Paquin, personnalité culturelle 2013 pour le gala loisir Papineau 2014;

CONSIDÉRANT QUE quelques membres du conseil désirent assister à l'évènement qui se tiendra le 26 avril prochain;

Sur proposition de madame la Conseillère Chantal Crête;

Il est résolu unanimement;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent l'achat de quatre (4) billets pour les personnes sélectionnées;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert à réserver seize (16) billets au coût de trois-cent-vingt dollars (320 \$) pour le Gala Loisir Papineau 2014;

ET QUE les billets des conjoints seront remboursés à la municipalité.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Mélissa Brousseau, CLP Papineau

135-04-2014 **10.4**
Autoriser la signature de l'entente avec AÉVRO pour la réalisation de l'activité de Gymkhana.

CONSIDÉRANT QUE l'activité Gymkhana se tiendra les 15, 16 et 17 août 2014 sur le chemin du Parc à côté du garage municipal;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert, à signer une entente avec les organisateurs de l'évènement;

ET QUE ce conseil autorise un déboursé de deux-cent-cinquante dollars (250 \$) dans le bottin de l'AÉVRO.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie
 AÉVRO

136-04-2014 **10.5**
Journée reconnaissance des bénévoles.

CONSIDÉRANT la volonté des membres du conseil de faire reconnaître le travail des bénévoles par une journée reconnaissance et de remercier les employés municipaux;

Sur proposition de madame la Conseillère Odette Hébert;

QUE les membres du conseil de la municipalité de Lac-Simon autorisent le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général/secrétaire-trésorier, monsieur Benoit Hébert, à organiser une journée reconnaissance qui aura lieu le 12 juillet 2014;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à demander les permis nécessaires pour cette journée reconnaissance.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie
 Les employés de la municipalité
 Les bénévoles

11.
POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

137-04-2014 **11.1**
Proposition de déclaration municipale soutenant les environnements favorables aux saines habitudes de vie.

CONSIDÉRANT QUE l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être de la population sont des enjeux qui interpellent directement notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la saine alimentation et l'activité physique aident à améliorer le niveau de bien-être physique et psychologique de notre population;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'environnement physique, socioculturel, politique et économique favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation représente une solution concrète pour améliorer la qualité de vie de notre population;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon a un rôle prépondérant dans la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, notamment par ses responsabilités en matière d'aménagement du territoire ou par les divers services qu'elle offre aux citoyens et aux citoyennes;

Sur proposition de madame la Conseillère Chantal Crête;

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Lac-Simon s'engage à :

Poursuivre et intensifier ses actions pour la création d'environnements physique, socioculturel, politique et économique favorisant un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation.

Par cette résolution, la municipalité de Lac-Simon s'engage :

QUE de continuer à offrir à sa population des services, des installations ou des événements accessibles à toute la population qui favorisent un mode de vie physiquement actif et une saine alimentation;

QUE d'encourager l'accès à des aliments de haute valeur nutritive, notamment dans les installations municipales, sur le territoire de la municipalité et lors d'évènements publics;

QUE d'assurer que, dans la gestion municipale et l'aménagement du territoire, on intègre la création d'environnements physique, socioculturel, politique et économique favorables aux saines habitudes de vie.

QUE cette résolution marque également la mise en œuvre de/ou des actions suivantes :

QUE d'entreprendre l'action ou les actions suivantes :

QU'EN lien avec la création d'environnements physique, socioculturel, politique et économique favorables aux saines habitudes de vie, selon les capacités de notre municipalité et les besoins des citoyens;

QUE d'exprimer publiquement l'engagement de notre municipalité au regard de l'amélioration de la qualité de vie et du bien-être de la population.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

11.2

138-04-2014

Offre de service – Plaisirs d'été.

CONSIDÉRANT l'offre de madame Marie-Christine Filion de faire participer les citoyens à faire de l'exercice sur la plage municipale;

CONSIDÉRANT QU'elle offre une gamme différente d'exercice;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre ses installations pour ladite activité;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte d'offrir ses installations et s'engage à déboursier les frais de publicités pour un maximum de cinq cents dollars (500 \$) pour promouvoir lesdites activités;

ET QU'une journée porte ouverte soit organisée le 3 mai prochain à la plage municipale pour le lancement de la programmation des activités dans le cadre de la journée internationale du sport.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Madame Marie-Christine Fillion

12.

DIVERS

12.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

13.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Heures : 21 h 10

Nombre de personnes : 30

14.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

139-04-2014

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 21 h 40.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande si l'adoption de la résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Lisane Fuoco
Secrétaire-trésorière adjointe